

Cette hirondelle a fait son nid sur une boîte et une gaine électriques dans une étable, à Engins. Que faire si des réparations s'avéraient nécessaires sur l'installation électrique ? La Ligue pour la protection des oiseaux Auvergne-Rhône-Alpes apporte son aide. Photo Le DL/ Josephthe THEVENEAU



La LPO Aura lance un site "Médiation faune sauvage"

« J'ai trouvé une biche blessée, comment la sauver ? » « Je veux refaire ma toiture mais des hirondelles ont leur nid sous l'avant-toit, que faire ? » « J'en ai marre des taupinières sur ma pelouse... y a-t-il une solution écologique ? » « Je pratique l'escalade, mais je ne voudrais pas déranger les oiseaux ruprestes... est-ce possible ? » Autant de questions auxquelles il n'est pas toujours facile de répondre soi-même !

La LPO (Ligue pour la protection des oiseaux) intervient sur les problématiques de cohabitation entre l'humain et la nature. Les sollicitations de particuliers et de collectivités sont nombreuses : signalements d'animaux en détresse, de présence de colonies ou d'individus, bruits, salissures, phobias, aboutissant parfois à des souhaits de destruction d'espèces. Les réponses de la LPO visent à apporter des solutions durables aux problèmes de cohabitation, à venir en aide aux animaux en détresse et/ou blessés, à réaliser des actions concrètes de protection des espèces et à sensibiliser les publics à l'omniprésence de la faune sauvage... même en ville.

La diversité des demandes nécessite de faire appel à des acteurs aux compétences variées. C'est pourquoi la LPO Auvergne-Rhône-Alpes (Aura) a mis en place le site [mediationfaunesauvage-aura.org](https://www.mediationfaunesauvage-aura.org), soutenu

par la Région Aura et la Dreal Aura (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement). Cette initiative correspond tout particulièrement à un besoin dans le Vercors, Parc naturel et lieu de pratiques sportives en pleine nature.

Structuré selon trois axes, ce site permet de répondre à une pluralité de questions. Dans la rubrique "animal en détresse", on trouvera les gestes à faire et à proscrire en cas de découverte d'un animal sauvage blessé, ainsi que la liste de toutes les structures habilitées à prendre en charge la faune sauvage en région Aura. Dans celle intitulée "cohabitation et danger pour la faune sauvage" : de nombreuses fiches conseil pour surmonter les désagréments de la présence des animaux sauvages pour l'homme et réciproquement. Enfin, "biodiversité et activités de pleine nature" propose conseils et recommandations pour diverses activités sportives.

De manière générale, si on a la chance de croiser un animal sauvage lors d'une sortie, il est préférable de chercher à s'en éloigner ou au moins s'arrêter si possible le temps que l'animal s'éloigne. Et pour aller plus loin, le site de Biodiv'Sports permet de préparer les sorties sportives et de consulter les zones de sensibilité pour la faune. J.T.

ISÈRE

Suicides : « La Covid peut être un facteur mais n'est pas le seul »

En cette période de pandémie, où l'isolement devient la norme, les acteurs de la prévention du suicide insistent sur la nécessité de demander de l'aide.

« Le suicide, l'autre vague à venir ? », « Après la Covid, le spectre d'une épidémie de suicides... » Tels sont quelques-uns des gros titres consacrés actuellement à cette question de la santé mentale en France. Si les statistiques sur le nombre de suicides prennent environ quatre ans à parvenir au grand public, ceux des tentatives sont un premier indicateur. Pour l'heure, impossible d'établir une corrélation entre la crise économique et sociale que traverse le pays et une hausse des passages à l'acte. Pour autant, il ne faut pas négliger les risques, assurent Marc Dubuc, responsable du pôle psychiatrie de liaison au CHU Grenoble Alpes, et Antoinette Pirrello, directrice du centre de lutte contre l'isolement et pour la prévention du suicide (Clips). Ils ont répondu à nos questions.

➤ **A-t-on constaté une hausse des tentatives de suicide en lien avec la crise actuelle ?**



Marc Dubuc, responsable de la psychiatrie de liaison au CHU Grenoble Alpes.



Marc Dubuc : « En 2020, il n'y a pas eu plus de tentatives de suicides que les autres années. Ce n'est pas ce que nous avons constaté au niveau des réseaux et des structures de surveillance, et ce pour toute la France. Lors du premier confinement, nous avons même constaté une baisse des tentatives de suicides en Auvergne-Rhône-Alpes.

Comme si le confinement avait sidéré la population et qu'il y avait eu, de ce fait, moins de préoccupations suicidaires. Puis la courbe est remontée doucement mais nous nous trouvons dans des taux équivalents aux années précédentes. [...] Dès qu'il va y avoir un événement, on va avoir tendance à vouloir le rattacher à la pandémie. Pour un suicide, c'est plus compliqué et très raccourci. La Covid peut être un facteur supplémentaire, qui aggrave les choses, mais il ne faut pas résumer ou simplifier. »



Antoinette Pirrello est directrice du centre de lutte contre l'isolement et de prévention du suicide de Grenoble.

➤ **La donne a-t-elle changé depuis le début de l'année 2021 ?**

M.D. : « Selon les données de Santé publique France, il y a effectivement une augmentation des demandes d'aide pour troubles de l'humeur (symptômes dépressifs ou angoisses, NDLR) chez les mineurs de moins de 15 ans ces derniers mois. Plusieurs facteurs entrent

en compte. On peut imaginer que le contexte et la tension actuelle ont un impact sur ces mineurs. »

Antoinette Pirrello : « Il y a des enfants qui s'expriment sur le fait qu'ils ne voient plus leurs amis, leurs copains. Il y a, en ce moment, une perte de la relation à l'autre, qui anime et fait vivre l'individu. Mais cette problématique reste la même quel que soit l'âge. »

➤ **Le travail de prévention est-il plus difficile à effectuer ?**

A.P. : « Nous avons continué à prendre soin des gens que l'on accompagne (150 environ), mais à distance durant le premier confine-

L'INFO EN +

■ **Des lignes d'appels**
Plusieurs lignes d'appels ont été spécifiquement instaurées pour venir en aide aux personnes isolées et en souffrance psychologique. Parmi elles, le 0 800 130 000 et le 0 800 73 09 58 pour les soignants. Un site internet, www.ditesjesuis-la.fr, s'adresse aux proches des personnes suicidaires pour les aider à détecter les signes et à les accompagner.

■ **Aucune hausse des tentatives de suicide n'a été constatée.**

Illustration Le DL/Etienne BOUY et photos Le DL/L.M.

ment. Puis le centre (Clips) a rouvert en août. La crise de la Covid-19 a provoqué une augmentation de la demande d'aide, mais ce n'est pas négatif dans le cadre de la prévention du suicide, car on va pouvoir faire attention et mieux repérer les personnes suicidaires. Nous travaillons avec des partenaires et nous pouvons orienter vers d'autres lieux si nécessaire. Nous ne laissons jamais quelqu'un sans réponse.

La période est anxiogène pour tout le monde, les salariés, les familles, les chefs d'entreprise, les étudiants... Il ne faut pas hésiter à demander de l'aide. »

Recueilli par Laure MAMET

OFFRE DE PRINTEMPS

le dauphiné libéré

VOTRE ABONNEMENT
AVEC 26%
DE REMISE



ABONNEMENT 7 JOURS/7

- ☐ Par prélèvement, votre journal à 0,88 € au lieu de 1,20 €, le dimanche 1,28 € au lieu de 1,80 € pendant 1 an.
- ☐ 1 an au comptant : 341,12 € au lieu de 460 € soit 312 exemplaires semaine et 52 dimanches
- ☐ 6 mois au comptant : 170,56 € au lieu de 234 € soit 156 exemplaires semaine et 26 dimanches

ABONNEMENT 6 JOURS/7

- ☐ Par prélèvement, votre journal à 0,88 € au lieu de 1,20 €, pendant 1 an.
- ☐ 1 an au comptant : 274,56 € au lieu de 374,40 € soit 312 exemplaires semaine
- ☐ 6 mois au comptant : 137,28 € au lieu de 187,20 € soit 156 exemplaires semaine

Vous pouvez nous contacter par mail : ldsrc@le-dauphine.com ou appeler le

0 800 88 70 01

Service & appel gratuits

ou retourner après avoir complété le bulletin ci-dessous :
Le Dauphiné Libéré, service abonnements - 38913 Veurey Cedex
- Accompagné de votre chèque à l'ordre du Dauphiné Libéré pour un règlement au comptant
- Accompagné du mandat SEPA et de votre RIB pour un règlement par prélèvement

Indiquez vos coordonnées

Nom Prénom
Adresse
C.P. Ville
Tél. Mail

Mandat de prélèvement SEPAs : En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez Le Dauphiné Libéré à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de Le Dauphiné Libéré. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque suivant les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Identifiant créancier SEPA: FR98223393812 Créancier: Le Dauphiné Libéré
Adresse: 650, route de Valence Code postal: 38913 Ville: Veurey Cedex Pays: France

Référence unique du mandat

Débiteur : Votre nom :

Votre adresse :

Code postal : Ville : Pays :

IBAN : 0000 0000 0000 0000 0000 0000 0000 0000 0000 0000 0000 0000
BIC : 0000000000 Paiement : Récurrent/Répétitif Ponctuel

A : Le : 00 00 0000

Signature :

Nota : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. Veuillez compléter tous les champs du mandat.

« La pandémie a déstigmatisé l'aspect inquiétant de la psychiatrie »

➤ **La santé mentale fait l'objet d'une plus grande attention politique et médiatique...**

A.P. : « C'est vrai, la santé mentale est un sujet beaucoup plus abordé, dans les familles, dans les entreprises, dans les médias... »

M.D. : « C'est le côté positif de cette crise. La

pandémie a déstigmatisé l'aspect inquiétant de la psychiatrie et a pu inciter des gens, qui n'osaient pas avant, à demander de l'aide. L'affichage qui il y a eu autour des numéros d'écoute [voir "L'Info en plus"], de cette souffrance psychologique, a pu favoriser cela. Depuis plusieurs mois, nous

sou sommes structurés pour permettre à tous les acteurs de la santé de pouvoir proposer aux patients et aux personnes qui présentent un mal-être de se tourner soit vers un numéro, soit vers les soignants. Nous espérons que cela permette de limiter les effets de la crise. »

➤ Davantage de moyens pour la psychiatrie

Aborder la question du suicide, c'est se heurter aux nombreuses difficultés que rencontrent les structures publiques de prise en charge psychiatrique. « Comme à Saint-Égrève, il n'y a plus assez de médecins et de soignants. Un grand nombre de psychiatres ont quitté l'hôpital public pour s'installer en libéral, car il y a moins cette pression du manque de lits. L'offre de soins en hospitalisation est réduite à cause de cela », constate le psychiatre Marc Dubuc, qui cite aussi le manque de moyens « financiers et d'organisation ». Antoinette Pirrello plaide ainsi pour une revalorisation des enveloppes allouées aux structures publiques et aux associations, comme le Clips.

« En cette période, c'est peut-être l'occasion », glisse-t-elle. Et de rappeler qu'il y a « environ 9 000 suicides en France par an, contre 3 500 accidents de la route ». « Pourtant, il y a beaucoup plus de moyens déployés par les acteurs publics pour la prévention routière, que pour la prévention des suicides ». « Si au moins cette crise sanitaire avait le mérite de faire prendre conscience de ce problème », continue-t-elle. Et de proposer une mesure concrète : le remboursement des consultations chez les psychologues qui permettrait de « fluidifier l'accès aux soins psychiatriques ».



Retrouvez
ce dimanche

TV MAGAZINE
& Version
femina

le dauphiné libéré